

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20170320_DL_4

OBJET :

Avenant à l'annexe 8 de la convention de DSP « Catalogue de services et grille tarifaire »

Date de convocation :
13 mars 2017

Date de séance:
20 mars 2017

Date d'affichage :
7 avril 2017

Membres en exercice : 45

Membres présents : 21

Membres votants : 33

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

Jours et heures d'ouverture du syndicat mixte :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille dix-sept, le vingt mars à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents : Jean-Marie BLONDELLE, Rémi BOUTROY, Ernest CANDELA, Gérard CARON, Michel CHIRAT, Bernard DAVERGNE, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Jean-Philippe DELFOSSE, Myriam DEMAILLY, Denis DEMARCY, James HECQUET, Olivier JARDE, Aline JOSSEAUX, Dominique LAMOTTE, Laurent PARSIS, Jean-Dominique PAYEN, Patricia POUPART, Jean-Claude RENAUX et Bruno THIBAUT.

Secrétaire de séance : Ernest CANDELA

Pouvoirs : Pascal BOHIN à Philippe VARLET
Laurent SOMON à Olivier JARDE
Gérard PARAISSOT à Bernard DAVERGNE
Annie VERRIER à Ernest CANDELA
Stéphane DECAYEUX à Laurent PARSIS
Frédéric LECOMTE à Aline JOSSEAUX
Michel WATELAIN à Jean-Marie BLONDELLE
Yves DERRIEN à Jean-Dominique PAYEN
Emile FOIREST à James HECQUET
Emmanuel MAQUET à Bruno THIBAUT
Isabelle DE WAZIERS à Claude DEFLESSELLE
Philippe COCQ à Denis DEMARCY

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1411-1, L. 1411-5, L. 1411-7 et L. 1425-1,
- Vu la délibération n°1 du 18 novembre 2014 portant attribution de la Délégation de Service Public du réseau de fibre optique public de la Somme à la société Tutor,
- Considérant le rachat des parts de la société Tutor SA par le groupe COVAGE, sans changement pour les droits et obligations inscrits dans la convention de délégation de service public en date du 15 décembre 2014,
- Vu la proposition d'avenant à l'annexe 8 de la convention de DSP portant sur le catalogue de services et la grille tarifaire,

Considérant l'intérêt de se doter d'un catalogue tarifaire plus compétitif pour la commercialisation du réseau fibre optique public de la Somme ;

DELIBERE

ARTICLE 1 – Le projet d'avenant à l'annexe 8 de la convention de DSP comprenant un nouveau catalogue de service et sa grille tarifaire, est approuvé.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer le présent avenant et tous les actes correspondants.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.